



ÉCOLE BOIS-FRANC-AQUARELLE

ÉDIFICE AQUARELLE
2080 rue de Londres
Ville Saint-Laurent, Québec
H4L 3A6
Téléphone: (514) 855-4227
Télécopieur: (514) 332-8480



1. Le droit de vote

- Tous les élèves ont le droit de voter pour les candidats-es qui se présentent pour leur groupe.

2. Les critères pour être candidat

- Être un élève de la 4^e à la 6^e année
- Utiliser le formulaire officiel de déclaration de candidature.
- Obtenir la signature du professeur titulaire et de cinq élèves de l'école. Les élèves qui signent pour appuyer une candidature peuvent le faire pour une seule personne (1 fois).
- Remettre sa déclaration de candidature avant le **21 septembre 2017.**

3. Les règles concernant la publicité électorale

- La qualité du français et le lieu d'installation des affiches produites par les élèves candidats doivent être approuvés par l'enseignant (e) de l'élève.
- Chaque candidat peut afficher une seule affiche.
- La journée du vote, toutes les affiches seront enlevées et aucune autre publicité ne sera autorisée.

Bonne chance à tous!

